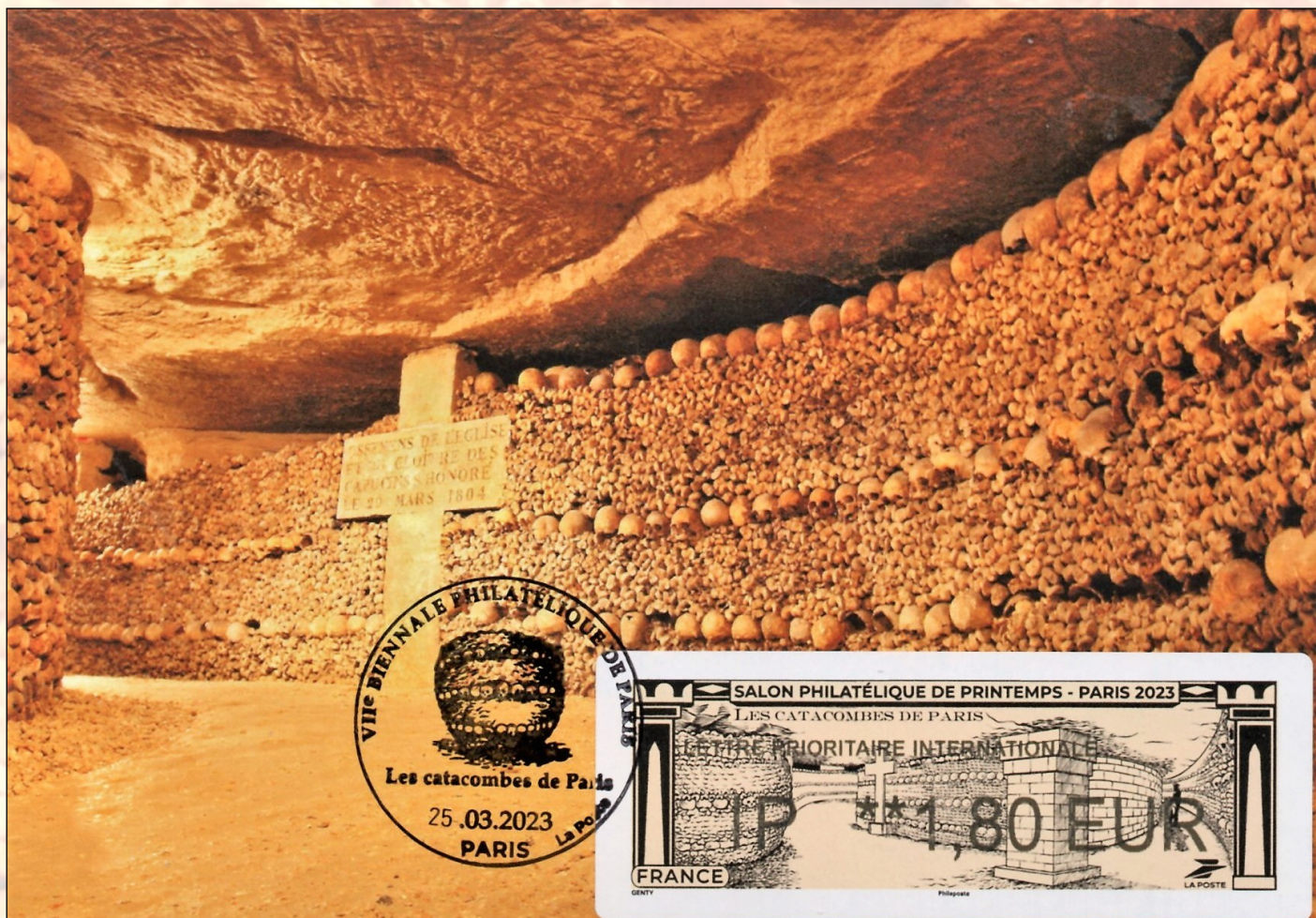


Maximaphiles

français

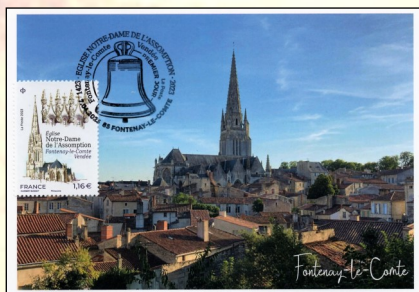
5
4
0



Lisa Les Catacombes de Paris : Salon Philatélique de Printemps - Ed. Baudry - © Wyatt Rivard - OSI illustrée du 25-03-2023 de Paris (75).

NOUVEAUTÉS

France &
Monde entier



COLLECTION

Les bouquets
d'artistes



EXPOSITIONS

Résultats
des adhérents MF



RÈGLEMENTS

Les Guidelines de la FIP (en pages centrales)

Juin 2023 - 8,00€



ISSN 1255 - 4316



OPEN SPORT PHILATÉLIQUE 2024

La Fédération Française des Associations Philatéliques (FFAP) organise un concours national sur le thème du sport avec le soutien de l'Adphile :

OPEN SPORT PHILATÉLIQUE 2024

à l'occasion des Jeux Olympiques à Paris.

La participation à ce concours est gratuite.

Ce concours est ouvert à tous (jeunes et adultes) concourant en individuels ou en groupes.

Pour participer, il faut être adhérent d'une association de la FFAP (ou avoir sa carte scolaire FFAP).

Toutes les classes de compétition sont acceptées sauf la littérature.

Les présentations devront compter 16 feuilles A4 ou 8 A3 impérativement sur le thème du sport.

Finale à l'occasion du Salon philatélique "Paris-Philex 2024" qui se tiendra à Paris.

Règlement complet sur le site www.ffap.net

Inscriptions dès septembre.

Abonnez-vous à

La Philatélie

Française



6 NUMÉROS + LE BLOC-FEUILLET DE L'ANNÉE EN COURS, ÉDITÉ PAR LA FFAP

6 numéros par an, 36 pages, en couleur

DE NOMBREUSES RUBRIQUES :

- ✓ Études et dossiers sur l'histoire postale ancienne et moderne, la thématique, les cartes postales,...
- ✓ Vie de la Fédération et des régions philatéliques
- ✓ Pages jeunesse
- ✓ Presse associative, petites annonces
- ✓ Nouveautés philatéliques, agenda des manifestations...

ABONNEMENT
FRANCE :
29€

ABONNEMENT
ÉTRANGER :
36€

ABONNEMENT ADHÉRENT D'UNE
ASSOCIATION FÉDÉRÉE :
23€

IMPORTANT, seuls seront acceptés les chèques en € sur une banque française

VOS COORDONNÉES

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville / Pays :

Mail : Téléphone :

Bulletin d'abonnement à retourner sous enveloppe affranchie accompagné de votre règlement à :
FFAP - 47 rue de Maubeuge - 75009 PARIS

Tél. : + 33 (01) 42 85 50 25 • ffap.philatellie@gmail.com • www.ffap.net



À l'occasion des 100 ans de la Fédération Française des Associations Philatéliques (FFAP), le livre officiel qui retrace un siècle de philatélie fédérée est édité. Plus de 340 pages toutes en couleurs avec des pépites trouvées dans les archives de la FFAP, au Musée de La Poste et dans les archives personnels des philatélistes. On y évoque même des Maximaphiles Français...

L'ouvrage est à commander à la FFAP pour le tarif de 30€.
Bulletin de réservation sur le site ffap.net



Succès d'édition 2022 !

LES MAXIMAPHILES FRANÇAIS

30 rue de la Prévoyance
94300 VINCENNES

Directeur de la publication

Nicolas Cuzol

ABONNEMENTS

infos@maximaphiles-francais.org

Prix au numéro : 8€

Abonnement annuel : 32€

Abonnement pour les membres
de l'association :

France : 23€ et Monde : 28€

Cotisation annuelle MF : 23€

RÉDACTION

infos@maximaphiles-francais.org

Rédaction-en-chef

Bruno Bouveret

Rédaction

Anny Boyard

Maquette originale et mise en page

Nicolas Cuzol

Numérisation des CM

Bruno Bouveret

Ont participé à ce numéro

Pascal Bandry, Bruno Bouveret,
Anny Boyard, Nicolas Cuzol,
Bernard Magois, Jean-Claude
Roche, Jacques Savre.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Leur reproduction partielle ou totale est soumise à l'accord de la rédaction.

**Numéro Commission Paritaire
CPPAP 0525 G 82845**

ISSN 1255-4316

Dépôt légal

Juin 2023

Imprimé en France

par FL PRINT

21 rue de la Fonderie

ZA les Montées

45073 Orléans Cedex 2

REVUE TRIMESTRIELLE ÉDITÉE PAR

Les Maximaphiles Français

Régie par la loi 1901, déclarée sous le

numéro 4457-JO du 18/01/1945,

portant actuellement le numéro

W942000421 à la

Sous-préfecture de

Nogent-sur-Marne (94).

Membre de la Fédération

Française des Associations

Philatéliques sous le N° 196/1.



Quelle fin de saison !

Après Irún en Espagne, une médaille d'Or en Championnat de France pour une collection de maximaphilie; le fait est assez rare pour être souligné. Bravo à Didier Laporte pour sa persévérance et ce résultat.

Le grand de prix de l'exposition du Championnat de France a été décerné pour la première fois à une collection autre que l'Histoire Postale ou la Traditionnelle : une collection de cartes postales. Une chose est sûre, cela évolue. Bravo aux jurés de toutes les classes et au président du jury Bernard Jimenez pour leur intégrité. Si j'osais, je ferais un parallèle entre les classes de philatélie et le cinéma. Tout le milieu ne parle que des films d'auteur (que peu de personnes vont voir), mais les succès populaires vont aux comédies.

Si vous souhaitez vous lancer en compétition, il vous faut connaître les règlements fixés par la FIP. Ils donnent des précisions importantes sur les bases que beaucoup d'entre vous connaissent déjà pour collectionner de véritables cartes-maximum. Nous les reproduisons intégralement dans ce numéro; elles sont à conserver.

L'été est souvent le moment de trier vos cartes-maximum. Préparez-vous pour les événements 2024 : le Concours Open Sport Philatélie à Paris avant les JO, et MaxiFrance 2024 qui aura lieu au deuxième semestre. Pour y participer, il faut auparavant se sélectionner dans une exposition de niveau 2 en régions ou bien à Conflans-Sainte-Honorine en 2024.

Bel été à tous !

Allez de l'avant en Maximaphilie comme dans la vie !



NICOLAS CUZOL

Président des

Maximaphiles Français

Au sommaire de ce numéro 540

4. Tout Nouveau

Tout beau - SNF et SNM

6. Collection

10. Exposition

Chalon-sur-Saône

11. Compétition

Règlements FIP

13. Compétitions

Les résultats

16. Collection

Résultats du

Concours Philaposte

18. Collection

Éléments de Marcophilie

20. Exposition

Teruel, en Espagne

22. Association Pratique

Toutes vos informations

23. Association

CM en Excédent

www.maximaphiles-francais.org



Les Maximaphiles Français



MFTV sur YouTube

COLLECTION FRANCE

Toute l'équipe de ce service s'est mobilisée pour trouver les meilleurs supports et s'est déplacée pour réaliser les oblitérations les plus concordantes afin d'obtenir pour les adhérents des cartes-maximum de grande qualité. Voici quelques exemples du dernier envoi du Service Nouveautés France. Être abonné au SNF, c'est profiter de réduction sur chaque CM.

Gustave Eiffel

À l'occasion du centenaire de la disparition de Gustave Eiffel, La Poste a émis un bloc spécial d'un timbre au tarif international, représentant l'illustre constructeur, avec en arrière-plan la tour construite pour l'Exposition universelle de 1889 qui consacra sa renommée internationale.

E. 23.03.2023, Ed. Jack, OSI du 24.03.2023, Paris (75).



Métiers d'Arts, l'éventailiste

Ce métier est à l'Inventaire National du Patrimoine Culturel Immatériel, et accessible auprès de Maîtres d'art.

E. 10.02.2023, Ed. Baudry, OPJ Romans (26).



Trésors de Notre-Dame Les bourdons de Notre-Dame

La traditionnelle émission des Trésors de Notre-Dame porte cette année sur le gros bourdon de la cathédrale Notre-Dame de Paris prénommé Emmanuel. C'est la deuxième plus grosse cloche de France, après la Savoyarde du campanile de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, également à Paris.

Une première cloche, dénommée Jacqueline, avait été offerte en 1400 par Jean de Montagu, qui lui avait donné le nom de sa femme. Elle fut refondue en 1430, puis en 1681 par le fondeur parisien Florentin Le Guay, où elle fut appelée Emmanuel en l'honneur de Jésus-Christ. La fonte ayant été manquée, elle fut refaite en 1686. Son parrainage ayant été assuré par Louis XIV et son épouse Marie-Thérèse d'Autriche, elle porte également le prénom Marie-Thérèse.

E. 15.04.2023, Ed. Baudry, OPJ Paris (75).



75 ans de PIF le chien

Pif le chien est né le 28 mars 1948 sous le crayon de l'espagnol José Cabrero Arnal, au rythme d'un Strip quotidien publié dans le journal l'Humanité.

E. 23.03.2023, Ed. Redbubble, OPJ Paris (75).

Les catacombes

Les catacombes de Paris illustrent le timbre dédié au Salon Philatélique de Printemps 2023. Véritable labyrinthe au cœur de Paris souterrain, les catacombes représentent un site unique dans d'anciennes galeries de carrières. Ouvert au public dès 1809, le plus grand ossuaire du monde abrite encore les restes de plusieurs millions de Parisiens.

E. 23.03.2023, Ed. Arteum, OPJ Paris (75).



Extraits des communiqués de presse de Philaposte et de Wikipédia.



Marcel Marceau 1923-2007

Emission d'un timbre à l'effigie de Marcel Marceau dit le mime Marceau à l'occasion du centenaire de sa naissance. Il deviendra au fil des années l'un des artistes les plus connus dans le monde.

E. 17.03.2023, Ed. Baudry, OPJ Paris (75).

COLLECTION

MONDE

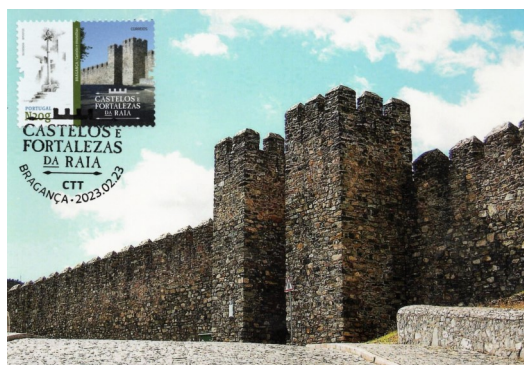
Grâce aux réseaux entretenus dans le monde entier par Les Maximaphiles Français, le Service Nouveautés Monde (SNM), dirigé par Jean-Claude Roche, peut proposer aux adhérents, plusieurs fois par an, des cartes-maximum en provenance de divers pays sur leurs thèmes de collections.



Exposition canine - Le Dalmatien

CM réalisée J-C. Roche avec le timbre émis en 2022 à l'occasion de l'exposition canine organisée par la Société canine de Monaco et une flamme événementielle concordante du mois de mai 2023.

E. 25.03.2022, Ed. commerciale,
Flamme " Société canine de Monaco " du 06.05.2023, Monaco.



Château de Bragance

Le Château de Bragance se trouve dans le centre historique de la ville, située dans la région du Haut Tras-os-Montes, au nord-est du pays et de la frontière avec l'Espagne. Ce château est un des plus importants et des mieux conservés du Portugal avec quinze tours et trois portes formant les murailles, parmi lesquelles la Tour de la Princesse et la Porte de la Ville qui accueille le visiteur au château (droite). Le Pilon (gauche) est l'endroit où l'on enchaînait les criminels au moyen âge, pour qu'ils soient exposés face à la population.

E. 23.02.2023, Châteaux et forteresses de la Raia,
Château de Bragance, Ed. commerciale,
OPJ de Bragance, Portugal.



Centenaire de l'Armée de l'air italienne

L'armée de l'air italienne "Aeronautica Militare", instituée le 28 mars 1923 par le roi Victor Emmanuel III fête son centenaire. Le Lockheed F-104S Starfighter, utilisé jusqu'en 2004, est une version italienne de l'avion américain produite par Fiat à 246 exemplaires.

E. 23.03.2023, Ed. DMG, OPJ Rome, Italie.



75 ans de l'Opéra d'Oviedo

Le théâtre Campoamor de style néoclassique du XIX^e siècle est le siège de la remise du prix Prince des Asturies.

E. 06.10.2022, Ed. ASEMA, OPJ Oviedo, Espagne.



Senteur: le citron vert

E. 26.08.2022, Ed. commerciale, OPJ Papeete, Polynésie française.



Phalarope de Wilson

Le Phalarope de Wilson (Phalaropus tricolor), est un oiseau migrateur de l'hémisphère nord.

E. 04.01.2023, Ed. commerciale, OPJ SPM.

Bouquets d'artistes

Flours éternelles

Jacques Savre nous propose un éventail de cartes-maximum de bouquets d'artistes réalisées à partir d'émissions antérieures de quelques administrations postales étrangères. Quoi de plus vivifiant que ces bouquets aux couleurs éclatantes qui parent les étals de nos fleuristes. Roses, gerbéras, glaïeuls, marguerites d'automne et bien d'autres fleurs forment par leur symphonie de couleurs un parfait décor égayant notre demeure, en véritable remède à la mélancolie.

Jacques Savre

Afin qu'ils soient éternels, de grands peintres ont immortalisé de somptueux bouquets. En voici quelques-uns parmi les plus remarquables. Alors que les fleurs ont une place vivifiante dans notre quotidien, on leur attribue souvent, dans le domaine pictural, le qualificatif de nature morte.

Pour référence, il est intéressant de citer un spécialiste de la nature morte, qui en propose la définition suivante : « Une authentique nature morte naît le jour où un peintre prend la décision fondamentale de choisir comme sujet et d'organiser en une entité plastique un groupe d'objets. Qu'en fonction du temps et du milieu où il travaille, il les charge de toutes sortes d'allusions spirituelles, ne change rien à son profond dessein d'artiste : celui de nous imposer son émotion poétique devant la beauté qu'il a entrevue dans ces objets et leur assemblage. » (Charles Sterling, 1952).



Bouquet à l'Impériale - Jean Van Os (1744-1808).

Ce peintre hollandais, nous gratifie d'une magnifique composition de densité florale très importante.

(Timbre de la République de Haute-Volta, Obl. 1^{er} jour de Ouagadougou).



Les fritillaires couronnées impériales - Van Gogh.

Magique composition réalisée en 1886 dans une parfaite harmonie des couleurs avec ce vase de cuivre, la cerise sur le gâteau ! (Timbre de Monaco, Obl. 1^{er} jour).



Les Iris - Van Gogh (1853-1890). Très belle œuvre dont le fond de couleur jaune donne un éclat superbe aux fleurs. (Timbre de Monaco, Obl. 1^{er} jour).

Dans l'œuvre du peintre, il est parfois difficile d'identifier les fleurs avec précision; l'impressionnisme est passé par là. Après son invention au cours du XIX^e siècle (1839), la photographie prend le pas sur la peinture, l'appareil photographique étant devenu accessible à tous. Elle remplace peu à peu la peinture et le besoin d'un peintre de reproduire à l'identique des objets disparaît peu à peu, mais néanmoins la beauté des œuvres perdure au fil des siècles.



Fleurs d'automne - Paul Cézanne (1839-1906).

La couleur bleue domine dans cette œuvre où l'artiste nous offre de belles marguerites d'automne soulignées d'un feuillage de saison; l'ensemble est enrichi d'un superbe vase. (Timbre de Monaco, Obl. 1^{er} jour).



Vase de fleurs - Paul Cézanne (1839-1906).

Fleurs de plein été, les glaïeuls et dahlias qui le composent sont resplendissants. (Timbre de poste aérienne de Wallis et Futuna. Obl. 1^{er} jour de Mata-Utu).



La Corbeille Rose - Odette Caly (1914 -1993).

Peintre de fleurs et de compositions décoratives dont la réalité représentative n'est que le fruit de son imagination. (Timbre de France de 1984, issu d'un carnet Croix-Rouge. OSI Brignoles : Biennale internationale d'Art contemporain).



Tulipes - Simerova Martincekova (1909-2005)

appelée "Première Dame de la peinture slovaque". Œuvre figurative représentant un bouquet de tulipes. (Timbre de Tchécoslovaquie, Obl. 1^{er} jour de Bratislava).



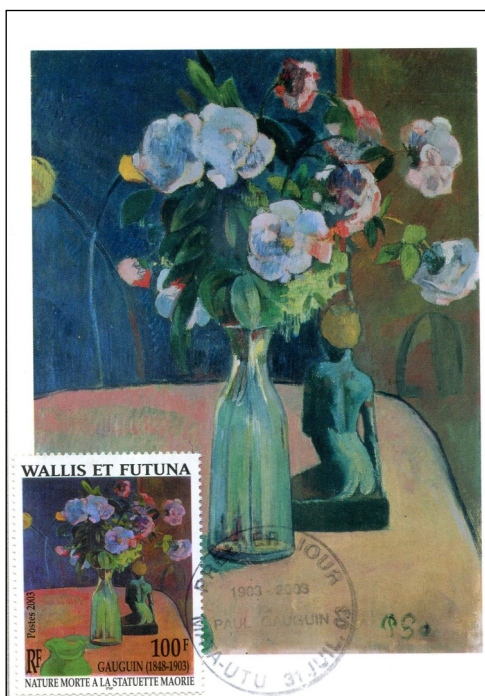
Bouquet d'anémones - Raoul Dufy (1878-1953).

Le peintre a délaissé le courant du fauvisme pour peindre ce magnifique bouquet et bien d'autres. Beaucoup de couleurs et de fraîcheur dans cette composition. (Timbre de Monaco, Obl. 1^{er} jour).



Nature morte - Joseph Katona (1861-1949).

Ce peintre hongrois de style postimpressionniste et expressionniste nous propose ce bouquet où les marguerites d'automne dominent, mariage de blanc et de rouge très réussi. (Timbre de Hongrie, Obl. 1^{er} jour de Budapest).



Nature morte à la statuette maori - Paul Gauguin (1848- 1903).

Dans cette œuvre, où la couleur bleue domine, un bouquet de roses environnées d'éclats de jaune et de rouge apporte beaucoup d'authenticité à l'œuvre du peintre. (Timbre de Wallis et Futuna, Obl. 1^{er} jour de Mata-Utu).



Nature morte - John Towers (1869-1936).

Peintre impressionniste. Les fleurs sont difficiles à reconnaître à part le beau dahlia jaune en premier plan : composition florale très agréable (Timbre de Hongrie, Obl. 1^{er} jour de Budapest).

Retrouvez la suite de cet article dans le prochain numéro 541 avec les CM réalisées avec les timbres auto-adhésifs de la série des 12 bouquets de fleurs émise en 2015.

Chalon-sur-Saône

Retour sur le Championnat de France de Philatélie 2023

Le Parc des Expositions de Chalon-sur-Saône a cueilli le Championnat de France de Philatélie et le 96^e Congrès de la FFAP. Un évènement important pour la ville de Chalon-sur-Saône et surtout pour l'Amicale Philatélique Chalonnaise présidée par Annick Fieux.

Bruno Bouveret



Pas moins de 170 collections toutes classes confondues, représentant quelques 700 cadres, étaient en compétition, dont 7 exposants en classe de maximophilie. Un très bon cru de Bourgogne, avec une médaille d'Or pour Didier Laporte avec sa collection sur la ville romaine antique, 3 médailles GV, 3 médailles V et 1 médaille GA. Présidé par Bernard Jimenez, le jury MX était composé de Pascal Bandry et Bruno Bouveret.

Le dimanche matin 28 mai a eu lieu le 96^e Congrès de la FFAP, qui s'est déroulé dans une bonne ambiance. Les MF étaient représentés par Anny Boyard, Bruno Bouveret et Yannick Mercier-Metz. Lors de l'AGE les statuts de la FFAP ont été adoptés à l'unanimité ainsi que lors de l'AGO tous les rapports d'activités et financiers. Toutes les décisions ont été approuvées unanimement par les congressistes.



Pascal Bandry et Bruno Bouveret, les jurés MX.

Dans son allocution, le nouveau directeur de Philaposte Paul Dworkin a assuré les philatélistes de son désir d'œuvrer pour le développement de la philatélie.



Didier Laporte, médaille d'Or lors ce Championnat de France.

Notre ami Pascal Bandry, responsable jeunesse de la FFAP, et des MF, a reçu le Mérite philatélique, la plus haute récompense fédérale, pour plus de 40 ans d'investissement envers la philatélie, plus particulièrement la jeunesse.



Pascal Bandry recevant le Mérite Philatélique par le président de la FFAP Philippe Lesage.

Notre président Nicolas Cuzol a reçu la médaille Dole de la FFAP en reconnaissance de son engagement fédéral.

Félicitations à tous !

(+ d'infos sur WWW.ffap.net)

Chalon-sur-Saône

Côte maximaphilie

Coté Philatélie, le timbre du Congrès représente une vue de la Place du Port-Villiers où trône la statue de Nicéphore Niépce, ingénieur français connu comme étant l'inventeur de la photographie. L'OPJ représente le blason de Chalon-sur-Saône avec trois annelets symbolisant les trois rangs de briques de l'enceinte gallo-romaine de Cavillonum.



Réalisation personnelle B. Bouveret : OPJ du 96^e congrès FFAP.

La Place du Port-Villiers se situe en bord de Saône, juste devant l'Île Saint-Laurent, qui avait déjà fait l'objet d'une émission en 2015.

À noter aussi l'émission d'une vignette LISA annonciatrice du 35^{ème} festival de Montgolfières de Chalon-sur-Saône et de la côte Chalonnaise de juin 2023, qui doit regrouper plus d'une vingtaine de ballons venant de France et de toute l'Europe. La vignette est illustrée avec la Montgolfière de la ville de Chalon-sur-Saône et est associée à une OSI représentant la Cathédrale Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône, qui figurait elle-aussi sur le timbre émis en 2015.

L'OSI illustrée de la Cathédrale Saint-Vincent peut sembler bizarre et sans rapport avec le sujet des Montgolfiades, mais en fait la montgolfière de la ville de Chalon a pris son envol le 15 octobre 2016 depuis la petite place située devant la Cathédrale Saint-Vincent.



En haut,
La photographie de Pierre Thevent.

Ci-contre,
Timbre à date du congrès.

En bas,
Carte-Maximum réalisée par le SNF qui
sera servie aux adhérents MF abonnés.





DIRECTIVES (GUIDELINES) POUR L'ÉVALUATION DES PRÉSENTATIONS DE MAXIMAPHILIE

(traduit de la version en anglais)

1. Introduction

Ces directives ont été rédigées par la Commission FIP de Maximaphilie pour servir de guide pratique d'application des règles générales GREV et des règles particulières SREV relatives à l'évaluation des présentations de Maximaphilie. *NOTE : Ces Directives (Guidelines) incluent le contenu des SREV.*

Les directives constituent un guide pour les exposants et pour les membres du jury en ce qui concerne :

1. La définition et la nature de la maximaphilie
2. Les principes relatifs à la composition d'une présentation, et
3. L'évaluation d'une présentation de maximaphilie.

2. La définition et la nature de la maximaphilie.

Une présentation de maximaphilie ne contient que des cartes-maximum présentant visuellement une concordance entre ses trois éléments constitutifs :

Carte postale illustrée,
Timbre poste collé côté vue de la carte postale,
Oblitération.

La maximaphilie est basée sur le respect de trois concordances : sujet, lieu et temps.

3. Principes relatifs à la composition d'une présentation

Les éléments constitutifs d'une carte-maximum doivent satisfaire les règles suivantes :

3.1 Le timbre poste

L'appellation timbre poste est réservée à l'opérateur postal désigné par l'Autorité de régulation des Postes, pour assurer le service postal d'un pays membre de l'UPU sur son territoire et ses dépendances.

Les timbres personnalisés sont autorisés s'ils sont accessibles au public.

Les timbres doivent être valables pour l'affranchissement et être collés côté vue de la carte postale.

Ne sont pas autorisés :

Les timbres-taxe

Les timbres préoblitérés

Les timbres fiscaux

Les timbres émis en violation du code éthique de l'UPU

Les timbres émis pour les organismes officiels, à moins qu'ils ne soient accessibles au public (Nations Unies, UNESCO, Conseil de l'Europe)

Les timbres imprimés en ligne par un usager

Les timbres émis par un opérateur postal autorisé par

l'autorité de régulation des Postes d'un pays sont admis.

Un seul timbre doit être collé côté vue de la carte postale illustrée.

Les cartes-maximum comportant plusieurs timbres dont un au moins est concordant avec l'illustration de la carte postale sont autorisées si elles ont été réalisées avant 1978, date d'approbation des Statuts internationaux de la carte-maximum.

Si un timbre comporte plusieurs sujets ou des sujets secondaires, même représentés partiellement, chacun d'eux sera traité séparément dans la mesure du possible.

Le timbre ne doit pas couvrir plus d'un quart de la surface de la carte postale. Il en va de même pour le bloc-feuillet comprenant le timbre, s'il est collé côté vue de la carte postale.

Quand un même sujet s'étend sur plusieurs timbres se tenant, l'ensemble peut être collé sur la carte postale. Mais quand un sujet est représenté sur un seul de plusieurs timbres se tenant, seul ce timbre doit être collé sur la carte postale.

Les vignettes d'affranchissement fournies par des distributeurs automatiques et collées côté vue de la carte postale sont autorisées.

Pour un sujet donné l'ordre de préférence est le suivant :

- Timbre-poste émis par l'opérateur postal désigné par l'Autorité de régulation des Postes, dans son programme Philatélique, où il apparaît comme sujet principal ou comme sujet secondaire aisément identifiable.
- puis : timbre-poste personnalisé,
- et enfin : timbre émis par un opérateur postal autorisé par l'Autorité de régulation des Postes.

3.2 La carte postale illustrée

Ses dimensions doivent être conformes aux règles fixées par l'UPU. Ne sont admises que les cartes de forme rectangulaire ou carrée disponibles à la vente. Leurs dimensions devront être telles qu'elles permettent de disposer deux cartes-maximum sur une page au format A4. Il est interdit de massicoter une carte postale pour en réduire les dimensions.

L'illustration doit avoir la meilleure concordance possible avec le sujet du timbre ou avec l'un d'eux s'il y en a plusieurs.

Les cartes postales reproduisant intégralement le timbre, avec dentelure et valeur faciale sont interdites.

L'illustration doit mettre en valeur le sujet du timbre. Les cartes postales peuvent comporter des marges et un texte en rapport avec le sujet de la carte-maximum.

Les cartes postales anciennes pourront comporter un

espace réservé à la correspondance côté vue.

La carte postale illustrée sera disponible sur le marché, avant l'émission du timbre, dans toute la mesure du possible ou représenter un document préexistant avant cette émission.

Les cartes postales à vues multiples ou à hologramme sont interdites.

Ne sont pas autorisés pour réaliser des cartes-maximum : les collages, les découpages, les photographies privées sur papier photo, les photocopies en couleur ou en noir et blanc, les photomontages, les dessins, les documents spécialement réalisés pour l'émission du timbre et imprimés de façon privée sur papier photo au moyen d'une imprimante connectée à un ordinateur.

3.3 L'oblitération

L'oblitération doit être apposée par l'opérateur postal habilité.

L'illustration de l'oblitération et/ou le texte l'accompagnant, ainsi que le nom du lieu qu'elle indique, doivent être en rapport avec le sujet du timbre et de la carte postale ou avec le motif de l'émission (événement, activité caritative, thème de la série).

Les oblitérations apposées par les services philatéliques sont admises à condition de respecter la concordance de lieu.

Les oblitérations apposées par le service philatélique des petits pays, qui ne comportent que le nom du pays, sont admises.

La concordance des oblitérations illustrées est d'autant meilleure que leur illustration et/ou leur texte présente un rapport étroit avec le sujet.

Les oblitérations ordinaires, sans illustration, sont valables à condition qu'elles comportent le nom de la localité où est situé le bureau de poste et que la concordance de lieu soit respectée.

L'oblitération doit être apposée pendant la période de validité du timbre-poste et à une date qui soit la plus proche possible de son émission.

L'oblitération qui indique le nom du bureau de poste ainsi que la date de l'opération doit être lisible.

Elle doit être complète et appliquée intégralement sur l'ensemble timbre-poste/carte postale. Ceci est valable tant pour les oblitérations apposées manuellement que pour les oblitérations mécaniques.

3.4 Classification des présentations

Les présentations de maximaphilie se classent par :

- Pays ou groupe de pays ayant des liens géographiques, historiques, ou culturels.

D'une façon générale, l'ordre chronologique des émissions est à éviter.

- Spécialité ou étude.
- Thème.

3.5 Les cartes-maximum variantes

Dans ces trois types de collections, peuvent être exposées simultanément des cartes-maximum dites "variantes" c'est-à-dire des cartes-maximum réalisées avec un même timbre-poste sur des cartes postales différentes et avec des oblitérations différentes, tout en respectant les règles de la concordance.

Si la collection ne traite pas uniquement de variantes, leur sélection devra être limitée de façon à ne faire apparaître ni un déséquilibre dans la présentation, ni un manque de matériel.

Deux cartes-maximum variantes par cadre d'exposition est généralement considéré comme un maximum.

Un seul changement de date sur une oblitération apposée avec le même timbre à date n'est pas suffisant pour réaliser une carte-maximum "variante".

3.6 Introduction ou page de titre

L'introduction, ou page de titre, doit être en tête d'une présentation.

Elle doit contenir :

- Le titre de la présentation
- Des informations générales sur le sujet, courtes, précises et pertinentes
- L'objectif de la présentation
- Les limites de la présentation
- Le plan décrivant la structure de la présentation, par chapitres ou sections plutôt que pièce par pièce ou page par page. Une table des matières ou une description littérale ne constituent pas un plan satisfaisant.
- Liste des recherches personnelles effectuées par l'exposant sur le sujet (avec références des articles ou des ouvrages)
- Liste des principales références littéraires

4. Critères d'évaluation des présentations de maximaphilie

Les présentations de maximaphilie doivent être évaluées par un jury accrédité pour la maximaphilie. (GREX 7).

Pour l'évaluation des présentations de maximaphilie, le jury appliquera les critères généraux suivants (GREV 4.2) :

Traitement	20 points - ref. GREV 4.5
Importance philatélique	10 points - ref. GREV 4.6
Connaissances du sujet et philatéliques, Etudes personnelles et recherche	

	5 points - ref. GREV 4.7
Etat	10 points - ref. GREV 4.8
Rareté	20 points - ref. GREV 4.8
Présentation	5 points - ref. GREV 4.9.
Total : 100 points	

Les exposants doivent être conscients qu'il est nécessaire de considérer tous ces aspects et de les combiner de manière à s'attirer la note maximum.

Les indications qui suivent concernent les éléments de base pris en compte dans chaque critère.

4.1 Traitement (20 points)

Le traitement est le développement de la narration du sujet choisi.

Concernant le traitement, les jurés considèrent :

- La logique du développement et l'aisance à le suivre,
- La complétude du matériel exposé, en relation avec le champ de la présentation,
- La clarté et la concision des textes,
- Le bon équilibre de la présentation, en fonction du sujet choisi.

Les jurés vérifieront que la présentation :

- * Dispose d'une page d'introduction ou de titre, Indiquant l'objet de la présentation, Définissant son contenu, Comportant un plan de la présentation, Donnant les principales sources littéraires utilisées.
- Est en accord avec la page d'introduction, titre, objet, contenu et plan
- Est développée en accord avec le plan
- Dispose d'en-têtes de pages aidant à la compréhension du traitement
- Commence et se termine logiquement est exempte de redondance

4.2 Importance (10 points)

L'importance d'une présentation est en relation avec :

- La difficulté du développement du sujet choisi, étant donné le matériel philatélique disponible, et
- L'étroitesse de ce sujet.

4.3 Connaissances du sujet et philatéliques (20 points), Etudes personnelles et recherche (15 points), Total 35 points

4.3.1 La connaissance du sujet et de la philatélie sont démontrées par le choix des pièces présentées, leur analyse et les commentaires afférents.

Les études personnelles sont démontrées par l'exactitude de l'analyse des pièces présentées.

La recherche personnelle est démontrée par la présentation de faits nouveaux relatifs au sujet choisi. Quand la présentation de faits nouveaux est avérée, des points seront attribués spécifiquement.

4.3.2 Les commentaires ne doivent pas aller au delà du matériel philatélique présenté. Un plan correctement conçu permet d'éviter les longs commentaires.

4.3.3 Connaissances du sujet et philatéliques

Le choix des pièces reflète la connaissance du sujet choisi, des timbres, des oblitérations et des cartes postales illustrées.

La connaissance des timbres est évaluée en fonction des commentaires (but et date de l'émission, type, mode d'impression, variété, date de fin de validité, ...)

La connaissance des marques postales couvre le type d'oblitération, sa période d'utilisation, et la justification de son usage (lieu, illustration, texte, ...)

Toute tentative d'amélioration d'une oblitération sera considérée comme une falsification.

La connaissance des cartes postales illustrées est évaluée en fonction de la concordance de sujet avec le timbre, de sa qualité et de sa rareté

Les faux ne sont pas admis. Il est recommandé de faire expertiser les pièces douteuses.

4.3.4 La recherche en maximaphilie est basée sur le respect des trois concordances : de sujet, de lieu, de temps.

La concordance de sujet est la condition essentielle de la validité d'une carte-maximum. Cette concordance entre l'illustration du timbre-poste et celle de la carte postale, doit être la meilleure possible et apparaître visuellement.

La concordance de lieu implique un rapport entre le nom de la localité ou celui du lieu inscrit sur l'oblitération et le sujet du timbre-poste et de la carte postale. L'oblitération « *premier jour* » ne peut être utilisée que si elle respecte la condition mentionnée ci-dessus.

En ce qui concerne les monuments, les paysages et les sites, une seule localité est admise pour obtenir la concordance exigée : celle où se trouve le monument, le paysage ou le site. S'il s'agit d'une localité sans bureau de poste, l'oblitération doit être apposée par le bureau desservant cette localité ou par celui de la localité la plus proche.

Dans le cas d'une personnalité, l'oblitération doit être apposée dans une localité en rapport avec un événement la concernant : naissance, décès, inhumation, œuvre ou aspect de son activité, hommage posthume... Lorsque le timbre-poste commémore explicitement l'un de ces événements, l'oblitération de la localité où il s'est déroulé est meilleure.

Quand le timbre-poste est consacré à un événement, l'oblitération doit être apposée dans la localité qui présente un rapport avec celui-ci.

Lorsque le timbre-poste représente par exemple un avion, un train, ou un bateau, l'oblitération doit être apposée dans une localité où se trouve un aéroport, une gare, un port, ou par un bureau de poste du bord en rapport avec le sujet.

Les cartes-maximum représentant des activités sportives sont meilleures si elles sont oblitérées dans les localités où l'on pratique ces sports.

Les cartes-maximum représentant des œuvres d'art telles que peintures, sculptures, mosaïques, émaux, vitraux, fresques, tapisseries, et d'une manière générale toutes œuvres figurant dans les musées ou collections doivent être oblitérées, soit dans la localité où se trouvent ces œuvres, soit dans celle où elles ont été créées.

Les oblitérations apposées en d'autres lieux, pendant des expositions et autres manifestations, sont admises si elles ont un rapport avec l'œuvre.

Pour les œuvres d'art intégrées dans un monument (sculpture, fresque, vitrail, mosaïque, etc.), l'oblitération du bureau de poste le plus proche du lieu où est situé le monument est préférée.

Lorsque le timbre-poste commémore un événement, ou reproduit un paysage ou un monument d'un autre pays, la réalisation de cartes-maximum n'est pas possible par suite du manque de concordance de lieu.

Les oblitérations effectuées par les bureaux de poste d'un pays hors de ses frontières (par exemple dans le cadre des manifestations philatéliques ou autres) sont admises.

L'oblitération est d'autant plus intéressante que le lieu où elle a été effectuée est étroitement lié au sujet, qu'elle complète harmonieusement par son illustration ou par son texte l'ensemble timbre-poste/carte postale et que son utilisation a été plus ou moins brève.

La concordance de temps est déterminée par la date figurant sur l'oblitération, pendant la période de validité du timbre-poste.

4.4 Etat (10 points)

Les cartes-maximum doivent être dans le meilleur état possible, ce qui concerne le timbre, la carte postale et l'oblitération.

4.5 Rareté

La rareté d'une carte-maximum dépend :

- de la rareté relative des 3 éléments, chacun dans son domaine, indépendamment de leur valeur
- de la difficulté et/ou de l'ancienneté de la réalisation.

L'ancienneté se définit par rapport à trois périodes :

- Avant 1946 date de première publication de la définition de la carte-maximum.
- De 1946 à 1978.
- Après 1978, date d'adoption par la F.I.P. des règlements de la Maximaphilie.

Les jurés examineront en outre :

- La facilité avec laquelle la présentation pourra être dupliquée.
- Les timbres rares utilisés pour la confection de cartes-maximum.
- Les oblitérations rares.

5. Conditions d'application

La version en Anglais de ces Directives (Guidelines) a été approuvée par la Commission FIP de Maximaphilie à Bangkok, le 1^{er} décembre 2018 et par le Bureau de la FIP à Buenos Aires, le 28 août 2019.

Elles ont été ratifiées par le 76^e Congrès de la FIP à Jakarta (Indonésie), le 7 août 2022.

Ces Directives prennent effet à compter de cette date. En cas d'écart dû à la traduction, le texte en Anglais prévaut.



**Groupement des associations
philatéliques de Paris-Île de
France**

Le Congrès du GAPHIL a eu lieu à Rueil-Malmaison les 22 et 23 avril derniers, sous la présidence de Bernard Jimezez, représentant la FFAP. Parmi les rapports des différents responsables de commission, excusant Dominique Durand, absent pour raison de santé, Anny Boyard a fait lecture du rapport d'activités de la commission régionale de maximaphilie. Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité des présents.

Lors du vote la confiance a été renouvelée au président Pierre Bouvard, que vous connaissez bien, puisqu'il est fidèle et présent lors de nos manifestations.

À la remise des récompenses, les MF ont été à l'honneur avec trois adhérents récipiendaires : Bernard Bonetti et Michel Barot, médaille d'argent ainsi qu'Anny Boyard qui a reçu la médaille d'Or du GAPHIL pour 40 ans de présence active au sein du Groupement.

Côté Championnat régional compétitive (niveau 2) la maximaphilie était brillamment représentée (voir palmarès).

Le comité directeur du GAPHIL

Un nouveau bureau a été élu, suite à la réunion du 27 avril, en voici la composition :

Président : Pierre Bouvard

Premier vice-président : Jean Grillot

Deuxième vice-président : Marc Boukebza

et responsable jeunesse

Secrétaire générale : Anne-Marie Schneider

Trésorier : Pierre Guillet

Secrétaire et trésorier adjoint : Bernard Bonetti

Membre : Sylvain Vivance

Membre : Thierry Delmotte

Auxquels il faut adjoindre des délégués départementaux.

Félicitations à tous !



Au centre de gauche à droite : Bernard Bonetti et Michel Barot, médaille d'Argent.

À gauche et à droite : Alain Israël et Anny Boyard, médaille d'Or.

**Niveau 1 (Départemental)
les 12 et 13 mars 2023.
Fête du Timbre - Manthelan (37),**

Gilles Prouteau : Le Val de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO - 1 cadre 12 pages - 62 pts, Argent.

Fête du Timbre - non compétitive - Valenciennes (59),

Camille Ansart : Mémoire d'une chatte (60 pages).

**Exposition Rueil-Malmaison (92),
les 22 et 23 avril 2023.**

CL1 : Pascal Bandry : La République de Saint-Marin - 16 pages - 72 pts, GA.

Niveau 2 (Régional)

**Exposition à l'occasion de la 75^e
assemblée générale de PHILAPOSTEL
à Agde (34), les 24 et 25 mars 2023.**

Juré : B. Bouveret.

Jacqueline Ricardon : Mon beau Paris, 7 cadres - 80 pages - 74 pts, GA.

Hors compétition

Dominique Bidault : Les phares - 12 pages. Prix du Public.

**Exposition Rueil-Malmaison (92),
les 22 et 23 avril 2023.**

Président du jury : Bernard Jimenez.

Jurés : A. Boyard - Michel Barot (élève juré).

Bernard Bonetti : Plus vite, plus haut, plus loin - 48 pages - 70 pts, GA.

Serge Cochet : L'Art du portrait - 72 pages - 76 pts, V.

Hubert Engel : La seconde guerre mondiale - 72 pages - 78 pts, V + Félicitations du jury.

Christian Moreau : Les Châteaux de France - 60 pages - 73 pts, GA.

Jacques Savre : Paris admirable, cité aux multiples visages - 60 pages - 83 pts, GV + Fé. du jury.

CL 1 :



De gauche à droite : Gérard Barrat, président de l'A.Phi.R.M., M. Semoune, Directeur du bureau de Poste de Rueil-Malmaison et Bernard Bonetti, très heureux de sa récompense.

Mathieu Roche : Les abeilles - 16 pages - 76 pts, V.

**Exposition inter-régionale
Phila-Ouest 2023 La Baule (44),
les 22 et 23 avril 2023.**

Didier Laporte : Paroles d'Arbres - 16 pages - 71 pts, GA.

Niveau 3 (National)

**Championnat de France
Chalon-sur-Saône (71),
du 26 au 29 mai 2023.**

Président du jury : Bernard Jimenez.

Jurés : Pascal Bandry, Bruno Bouveret.

Didier Laporte : La ville romaine antique et son héritage architectural - 80 pages, 90 pts, Or.

François Collin : Les chemins de traverses - 80 pages, 86 pts, GV.

Michel Barot : Des personnes célèbres ... au fil des régions - 80 pages, 87 pts, GV + Félicitations du jury.

Jacqueline Ricardon : À la découverte des mammifères marins - 80 pages, 85 pts, GV.

Jacqueline Ricardon : L'Univers des coraux - 80 pages, 82 pts, V + PS.

Philippe Ieko : Racontes-moi l'impressionnisme - 80 pages, 83 pts, V.

Robert Donnet : France, que ta nature est belle - 80 pages, 81 pts, V.

Mathieu Roche : Les lieux de pouvoir - 16 pages, 77 pts, GA.

Classe littérature

Juré : J.F. Duranceau.



Le jury du Championnat de France.

"Secrets de Maximaphilie", 64 pages, 76 pts, GA.

**Hors
Compétition**

Laurent Blondeau a participé les 24 et 25 juin aux portes-ouvertes de l'Aéro-Club de Cambrai (59) avec sa collection sur l'histoire de l'aviation



Le plus beau timbre

Les Trophées pour l'année 2022 dévoilés



Le jeudi 8 juin lors d'une cérémonie au siège du groupe La Poste sous le haut patronage de Philippe WAHL, Président-directeur général du groupe La Poste et d'invités surprises, Philaposte a dévoilé les gagnants. L'occasion de les découvrir d'un point de vue maximaphile...

Le **prix spécial taille-douce** réunit un jury d'experts : artistes, écoles d'art, philatélistes, journalistes. Pour 2022, il a été attribué au timbre **Molière 1622-1673**, une création de l'artiste Stéphane Humbert Basset et du graveur Pierre Bara, d'après une photo de l'agence AKG-Images. Ce timbre avait été émis à l'occasion du 400^e anniversaire de sa naissance à Paris. Les MF ont réalisé une CM pour le SNF avec ce timbre en utilisant une carte postale du Musée Condé à Chantilly, représentant une peinture : portrait de Molière par Mignard, vers 1658. OPJ Paris.



Les autres prix résultent d'un vote du public qui a rassemblé 109 767 votants entre janvier et avril 2023, dont 59% de femmes. Les trois régions qui ont le mieux voté en 2023 sont la Bourgogne-Franche-Comté, l'Ile-de-France et le Centre-Val de Loire, le Territoire de Belfort, Paris, la Dordogne et la Lozère étant en tête de la participation pour les départements.



Le **trophée du plus beau timbre 2022** a été attribué au timbre **Rosa Bonheur 1822-1899**. Mise en page : Valérie Besser, d'après photo musée Rosa Bonheur. Timbre émis à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Rosa Bonheur.

Le trophée a été remis à Katherine Brault, propriétaire du château de Rosa Bonheur à Thomery, près de Fontainebleau. CM SNF MF : Gravure du portrait d'un lion (1879), par Rosa Bonheur, visuel original fourni par Katherine Brault. Ed. Baudry. OPJ 04-03-2022 Thomery (77).



Le **prix du plus beau bloc 2022** a été attribué par le public au bloc de timbres **Sapeurs-Pompiers de France**.

Une CM avait été réalisée par les MF pour le SNF avec le timbre du soldat du feu en utilisant une carte postale des éditions Django, les autres timbres correspondant à des sujets trop spécifiques et difficiles à trouver sur carte postale (soldat de la vie, soldat du climat, sauveteur de demain). OPJ "140 ans des Sapeurs pompiers de France" Paris.



Le **prix du plus beau carnet 2022** a été attribué au carnet de correspondance **LES ANIMAUX AU CRÉPUSCULE**. Les MF n'ont pas réalisé de CM pour ce carnet. Quelques cartes-maximum personnelles ont cependant été réalisées par des maximaphiles, en particulier par François Collin, responsable du service des circulations des MF.
La cigogne. Obl. ord. Turckheim (65), en Alsace.



Le **prix de la plus belle oblitération 2022** a été attribué à l'oblitération du carnet **SMILEY PRENEZ LE TEMPS DE SOURIRE**, pour lequel seules quelques réalisations personnelles sont répertoriées... comme celle-ci avec une OSI Paris.



Petites annonces

MF 2970 : Vend lot CM "armoiries" Barré-Dayez : 40 Provinces et 16 villes.
Valeur 1450 € - catalogue MF 2017.
500 € + 10 euros de port forfait.
Contact : Jean GRANDIN : 06 25 97 25 44.

MF 2970 : Vend 13 CM Paul Gauguin + 13 souvenirs + 1 planche TP de France n° 1568. Le tout : 250 €.
Contact : Jean GRANDIN : 06 25 97 25 44.

MF 2970 : Vend lot de 115 CM. Divers thèmes : 68 CM Faune + 27 CM Barré-Dayez : 250 €.
Contact : Jean GRANDIN : 06 25 97 25 44.

À **obtenir gratuitement** – Urgent : Collection revues des Maximaphiles Français : du n° 2 (1945) au 482 (2008).
Adresser votre demande avec coordonnées téléphoniques au siège des Maximaphiles Français
30 rue de la Prévoyance 94300 Vincennes.

Éléments de Marcophilie

dans les collections de maximaphilie

Vous l'avez compris, la CM est bien différente d'un souvenir philatélique. La concordance est l'élément clef de la collection. L'oblitération Premier jour n'est pas toujours la plus adéquate. D'autres oblitérations sont aussi recherchées et sont souvent plus rares. On peut trouver les descriptifs d'oblitérations dans les catalogues Lautier et Barthélemy, dont les classifications constituent une référence pour de nombreux marcophiles.

LES TIMBRES-À-DATE

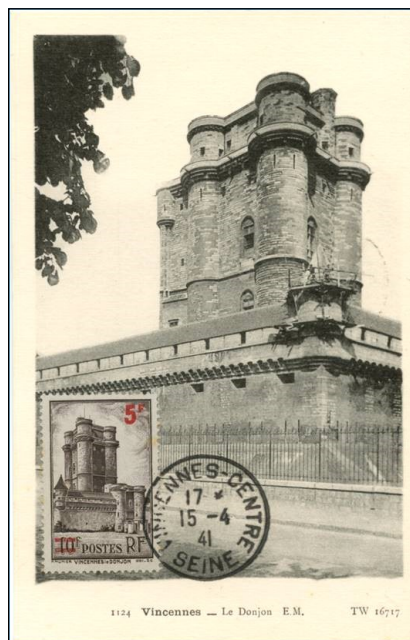
Le timbre à date ordinaire mentionne la localité, le département et la date de son apposition, indications essentielles en MX. Ces mentions authentifient la concordance de lieu avec le sujet traité au cours de la durée de validité postale du timbre. Au fil des ans, de nombreux types aux caractéristiques différentes ont été employés.



Timbre à date ordinaire (F4)
Domrémy-la-Pucelle (Vosges).



Timbre à date "horoplan" (A5)
Paris-Affranchissements 22-03-1932.



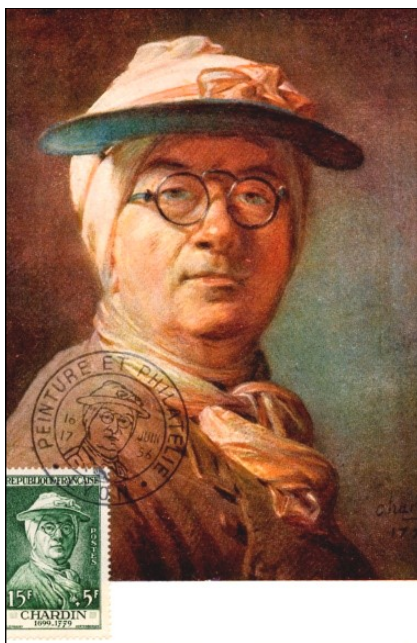
Timbre à date ordinaire (A4)
Vincennes-Centre.



Timbre à date ordinaire (B6)
Saint-Martial (Ardèche).

OBLITÉRATIONS SPÉCIALES ILLUSTRÉES

Dans les années 40, à côté des timbres à date temporaires, sont apparues d'autres oblitérations spéciales ; elles présentent deux caractéristiques essentielles : elles sont d'un format plus grand et, surtout, elles sont illustrées (OSI).



Oblitération spéciale illustrée - OSI Lyon : Chardin-autoportrait.

Après la Seconde Guerre mondiale, la maximaphilie a pris son essor. Après les FLIER, Krag et R.B.V, les flammes d'oblitération les plus répandues sur cartes-maximum sont celles réalisées par les machines SECAP, qui furent utilisées depuis les années 1950 jusqu'à la première décennie de notre XXI^e siècle.



La colline de Vézelay.

Oblitération Daquin : "Vézelay et son grand pèlerinage"

OBLITÉRATIONS PREMIER JOUR

À partir de 1951 (émission consacrée à Jules Ferry), les oblitérations "Premier Jour" ne comportent que du texte. Depuis 1966, elles seront agrémentées d'une illustration. Ces oblitérations sont celles utilisées le plus souvent en maximaphilie.



Oblitération 1^{er} Jour (OPJ) : Le Havre (76).



Flamme d'oblitération machine SECAP - type 2, modèle 3 :
"La Chaise-Dieu, son abbaye, ses tapisseries", La Chaise-Dieu (43).

LES OBLITÉRATIONS MÉCANIQUES

On peut parler de pré-mécanisation en ce qui concerne la première machine française destinée à oblitérer le courrier : elle est l'œuvre de l'ingénieur Eugène Daquin.



Flamme d'oblitération machine SECAP - type 2, modèle 3 :
Porte de Beauvoir-sur-Mer (85).

Vérifié l'authenticité des cartes-maximum avant de les acquérir avec un ouvrage de références, un allié précieux pour votre collection : le catalogue des Cartes-Maximum de France, édition 2017 (44,90 €) et son supplément édition 2019 (14,90 €).
Les 2 catalogues 58€ et port offert. Commande : anny.boyard@orange.fr

Exposition Nationale Jeunesse

"Juvenia 2023" et 5^e Challenge européen de maximaphilie TERUEL-Espagne

La France a participé à l'expo nationale espagnole jeunesse "JUVENIA 2023" à TERUEL du 19 au 23 avril ainsi qu'au 5^{ème} Challenge européen de maximaphilie. Six pays participaient à ce Challenge organisé en collaboration avec nos amis de l'ASEMA (Asociacion Espanola de Maximofilia) et par la Fédération espagnole des sociétés philatéliques (FESOFI). La manifestation rencontra un très grand succès.

Pascal Bandry (Juré et Commissaire pour la France)

L'équipe nationale jeunesse de la FFAP était composée de neuf jeunes exposants qui ont obtenu un franc succès (voir www.ffap.net). Pour le Challenge européen de maximaphilie 2023, l'équipe de France était composée de trois compétiteurs qui ont reçu un brillant palmarès :

Michel BAROT, Des "hommes" qui ont fait l'histoire de France, de Clovis à la V^{ème} République, **90 pts/Grand Or et Félicitation du jury.**

Serge COCHET, Sites et monuments de France inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, **88 pts/Or.**

Pierre BARBE-ALMORI (Jeunesse), L'épopée du 7^{ème} art, **89 pts/Grand Vermeil.**

Classement des pays :

1^{er} : Italie - 2^e : France - 3^e : Roumanie.

Félicitations à tous les exposants, jeunes et adultes ainsi qu'aux 6 pays du Challenge européen : Italie, France, Roumanie, Espagne, Luxembourg et Slovénie.

Un grand merci pour l'accueil très chaleureux de nos amis espagnols ! Merci à la Fédération espagnole (FESOFI) pour l'excellente organisation, à son Président et à son équipe. Merci à la poste espagnole (CORREOS) pour la mise en vente du 1^{er} timbre-poste du Challenge européen de maximaphilie.

Merci à Madame la Maire de Teruel et à son équipe municipale.

Encore bravo à Exfilna, Juvenia 2023 et au 5^e Challenge européen de maximaphilie.

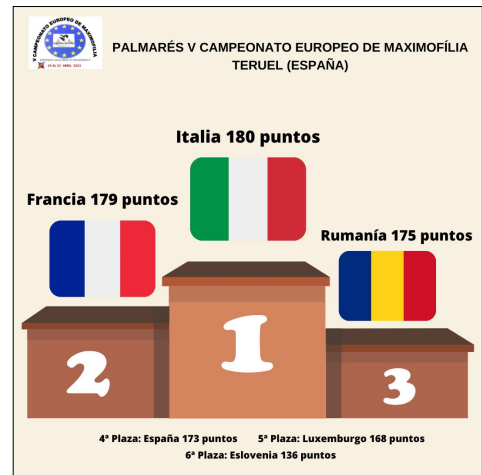


De gauche à droite, José Antonio Arruego Sanz, Président de la Fédération des Sociétés philatéliques espagnoles (FESOFI), José Pedro Gomez Aguero, Vice-Président FESOFI, Bruno Crevato-Selvaggi, Président de la Fédération des Sociétés philatéliques italiennes, Dna Leire Diez Castro, Directrice de la Philatélie-La Poste / Correos, Emma Buj Sanchez, Maire de Teruel, Pascal Bandry, Commissaire pour la France, Rogerio Deditis, Commissaire pour le Brésil, et Carlos Mendez Munoz, Adjoint à la Culture-Mairie de Teruel.



Exposition Challenge Européen : De gauche à droite: Juan Antonio Casas Pajares (Espagne), Pascal Bandry (France), Luis Peris Alcover (Espagne), Lars Boettger (Luxembourg), Francisco Velazquez Barroso (Espagne).

Rendez-vous en 2025 en Italie pour le 6^e Challenge européen.



Remise du livre du Centenaire de la FFAP.

Les jeunes font l'expérience de
l'oblitération géante.

L'amitié au RDV : Remise du diplôme
d'honneur des MF à l'ASEMA.



Remise du "Challenge Européen de Maximaphilie"
au Président de la Fédération des sociétés
philatéiques italiennes.

CALENDRIER 2023/24

18-19 Nov. 2023	Championnat Inter-Régional Calais (62)
2 Déc. 2023	AGO des MF Vincennes (94)
9 - 10 Mars 2024	Fête du Timbre 2024 dans vos régions et Compétitions (niv.1)
27-28 Avril 2024	Championnat Inter- Régional (niv.2) et Congrès du GAPHIL Conflans-Sainte- Honorine (78)

ABONNEMENTS

En adhérant à l'association "Les Maximaphiles Français", vous pouvez bénéficier de tarifs réservés aux Clubs.

Pensez à renouveler votre abonnement pour cette nouvelle saison.

Atout Timbres

1 an pour **19,90€**
au lieu de 27,50€
2 ans pour **39,90€**
au lieu de 55€

L'Echo de la Timbrologie

1 an pour **45€**
au lieu de 60,50€
2 ans pour **84,90€**
au lieu de 121€

Timbres Magazine

1 an pour **55€**
au lieu de 71,50€
2 ans pour **98€**
au lieu de 143€

Pour ces trois titres adresser un chèque par titre à l'ordre de **L'Echo de la Timbrologie** à Patrice Vivien.

La Philatélie Française

1 an pour **23€**
au lieu de 29€

adresser un chèque à l'ordre de **Philatélie Française** au trésorier Patrice Vivien.

Le Conseil d'administration

Président

Nicolas Cuzol

cuzol.mf@orange.fr

1^{ère} Vice-présidente

Anny Boyard

18, av. du Béarn 78310 Maurepas

06 63 73 45 49

anny.boyard@orange.fr

2^e Vice-président

Pascal Bandry

28, route de Nantes 85190 Aizenay

06 64 17 95 38

pascal.bandry@orange.fr

3^e Vice-président

Secrétariat général

Bruno Bouveret

130, rés. Parc les Eaux Vives

91120 Palaiseau

01 60 14 22 57

bruno.bouveret@gmail.com

Trésorerie générale

Patrice Vivien

2, place Malvesin 92400 Courbevoie

06 11 76 52 80

jopat.vivien@orange.fr

Trésorier adjoint

Yannick Mercier-Metz

20, rue des Anémones

77400 Lagny-sur-Marne

06 76 88 58 53

yannick.mercier-metz@orange.fr

Membres

Daniel Barbe

12, rue du Docteur Choquart

51230 Pleurs

03 26 42 37 82

Serge Cochet

1, passage de la Croix

19150 Saint-Paul

05 55 29 29 53

collinfrancois@aol.com

François Collin

38, chemin Sainte-Agathe,

Le Fromental, 63420 Les Renthieres

06 01 84 48 57

collinfrancois@aol.com

Dominique Durand

96, rue du Gal Leclerc

78270 Clachaloze

01 30 98 90 16

domdurand50@gmail.com

Sébastien Granger

183, rue du Vieux Saint-Louis

53000 Laval

sebgrangerphila@orange.fr

David Looten

david.looten@gmail.com

+262 (0) 6 92 37 55 76

Alain Prigot

6, rue du Camp Romain

27190 Conches-en-Ouche

alain.prigot@orange.fr

Jean-Claude Roche

10, rue Hauts-Champs de Trespoey

64000 Pau

05 59 04 97 33

jean-claude.roche@orange.fr

Jacques Savre

10, allée des Fontaines

78700 Conflans-Ste-Honorine

01 39 19 73 31

jacques.savre@orange.fr

QUI CONTACTER

AUX MAXIMAPHILES FRANÇAIS ?

Pour une meilleure gestion de vos mails et de vos courriers, veuillez avoir la gentillesse de noter les destinataires indiqués ci-dessous. Cela permettra des réponses plus rapides. Pour la sécurité de tous, préférez le virement pour vos règlements (sauf les abonnements aux revues).

Modifications de coordonnées (adresse, mail, etc.)

Secrétariat général

Bruno Bouveret

130, rés. Parc les Eaux Vives - 91120 Palaiseau.

01 60 14 22 57 - bruno.bouveret@gmail.com

Gestion des cotisations

Trésorier adjoint

Yannick Mercier-Metz

20, rue des Anémones - 77400 Lagny-sur-Marne.

06 76 88 58 53 - yannick.mercier-metz@orange.fr

Pour règlement par virement :

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0118 1118 812

Commande et Règlement au Service Nouveautés France

et Service Nouveautés France d'Exception

Trésorier adjoint

Yannick Mercier-Metz

20, rue des Anémones - 77400 Lagny-sur-Marne.

06 76 88 58 53 - yannick.mercier-metz@orange.fr

Pour règlement par virement :

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0118 1128 997

Commande et Règlement au Service Nouveautés Monde

Jean-Claude Roche

10, rue Hauts-Champs de Trespoey 64000 Pau.

05 59 04 97 33 - jean-claude.roche@orange.fr

Pour règlement par virement :

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0118 1139 085

Inscription et règlement Service Circulation 2.0.

François Collin

06 01 84 48 57 - collinfrancois@aol.com

38 Chemin Sainte Agathe, Le Fromental, 63420 Les

Renthieres. Pour règlement par virement :

IBAN : 1751 5900 0008 0118 1149 173

Envoi des CM pour Commission Catalogue

Dominique Durand

96, rue du Gal Leclerc 78270 Clachaloze.

01 30 98 90 16 - domdurand50@gmail.com

Expositions et Compétitions Adultes et Jeunes

Pascal Bandry

28, route de Nantes 85190 Aizenay.

06 64 17 95 38 - pascal.bandry@orange.fr

Abonnements Journaux Philatéliques

Patrice Vivien - Trésorier général

2, place de Malvesin 92400 Courbevoie.

jopat.vivien@orange.fr

Contacts régionaux

Sébastien Granger

CM en Excédent - France 94^e liste.

À photocopier et à renvoyer à : Yannick Mercier-Metz 20, rue des anémones 77400 Lagny-sur-Marne.

Nom et prénom :

N° adhérent MF :

Adresse :

Je commande les CM dont le numéro est coché sur la liste (référence catalogue 2017)

N°		Prix
☐ 5203	Suzanne Noël - Ed. Baudry - OPJ Laon (02).	4,50 €
☐ 5204	Fête du timbre - Alpine Renault A110. (A1) Ed. Castelet - OPJ Dieppe (76).	4,00 €
☐ 5205	Fête du timbre - Renault 5 Turbo. (A1) Ed. Castelet - OPJ Dieppe (76).	4,00 €
☐ 5206	Frantisek KUPKA (1871-1957), peintre tchèque. (A1) Ed. RMN - OPJ Paris.	5,00 €
☐ 5207	Sorgues (Vaucluse) - Double roue à aubes - Ed. Baudry (A1) - OPJ Sorgues (84).	4,00 €
☐ 5208	Sosthène Morterol - Officier de Marine - Ed. Baudry (A1) - OPJ Pointe-à-Pitre (071).	3,50 €
☐ 5218a	Pont de l'Europe Starsbourg - Kehl - Ed. Castelet (B1) - OPJ Strasbourg (67).	3,50 €
☐ 5218b	Passerelle des Deux rives ou passerelle Mimram. Ed. Castelet (A1). OPJ Strasbourg (67).	3,50 €
☐ 5221	Paris, Palais de l'Elysée - Façade côté Cour d'Honneur (A1). Ed. Baudry - OPJ Congrès FFAP Paris.	4,00 €
☐ 5236	Traité des Pyrénées 1659 - Entrevue de Louis XIV et de Philippe IV (A1). (feuille) Ed.Castelet - OPJ Paris.	5,00 €
☐ 5237	Portrait de l'Infante Marie-Thérèse future reine de France. (issu de feuille) Ed. Castelet (A1). OPJ Paris.	5,00 €
☐ 5237a	"Autoportrait". Edouard Vuillard - Peintre et graphiste français. (T.P. issu de feuille) - OPJ Paris.	4,00 €
☐ 5238	Oiseaux de nos jardins - Mésange bleue - Ed. Jordenen. (A1). OPJ Paris.	3,50 €
☐ 5239	Oiseaux de nos jardins - Rouge gorge - Ed. Jordenen. (A1). OPJ Paris	3,50 €
☐ 5240	Oiseaux de nos jardins - Moineau domestique - Ed. Jordenen. (A1). OPJ Paris	3,50 €
☐ 5241	Oiseaux de nos jardins - Pie bavarde - Ed. Jordenen. (A1). OPJ Paris	3,50 €
☐ 5242	Abbaye des Trois-Fontaines - Ed. "Europ". (A1). OPJ Trois-Fontaines (51).	3,80 €
☐ 5243	Kaysersberg (Haut-Rhin) - Village préféré des Français 2018 . OPJ Kaysersberg (68).	3,80 €
☐ 5244	Ploumanac'ha - Perros-Guirec - Le phare devant l'archipel des Sept-Iles - Ed. Jack - OPJ Perros-Guirec	3,80 €
☐ 5247	Viaduc de Viar (Aveyron). Ed. Apa-Poux. OPJ Tanus (81).	3,80 €
☐ 5260	Actrices et acteurs - Talma (Néron - Britannicus) - Ed. Castelet (A1) - OPJ Paris.	3,80 €
☐ 5261	Actrices et acteurs - Rachel - Ed.Catelet (A1). OPJ Paris.	3,80 €
☐ 5262	Actrices et acteurs - Sarah Bernhardt - Ed.Castelet (A1). OPJ Paris.	3,80 €
☐ 5263	Actrices et acteurs - Coquelin Aîné - Ed. Castelet (A1). OPJ Paris.	3,80 €
☐ 5265	Pierre Schoendoerffer - Ecrivain journaliste et cinéaste - Ed. Castelet (A1). OPJ Paris.	3,80 €
☐ 5266	Louise de Bettignies - Agent secret français - Ed. Castelet (A1). OPJ Paris.	3,80 €
☐ 5268	Françoise Dolto - Psychiatre et psychanaliste française (A1). Ed. Castelet - OPJ Paris.	3,80 €
☐ 5273	Périgueux - L'isle et la cathédrale Saint-Front. Ed.Castelet - Obl. "MAXIFRANCE 2018" Périgueux (24).	3,80 €
☐ 5275	Emission France-Croatie - Vase Emile Gallé - Ed.RMN (A1) - OPJ Paris.	4,00 €



5239

5244



5204

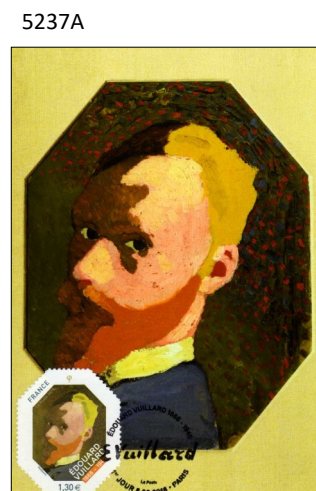
5221



5203



5237



5237A

Offre exclusivement Réservée à nos adhérents

Ces C.M. de cette liste étant peu nombreuses, les commandes seront satisfaites dans l'ordre d'arrivée.

Les frais de port sont à la charge de l'adhérent.
Le règlement, établi à l'ordre des Maximaphiles Français, ne doit être effectué qu'après la réception de l'envoi.

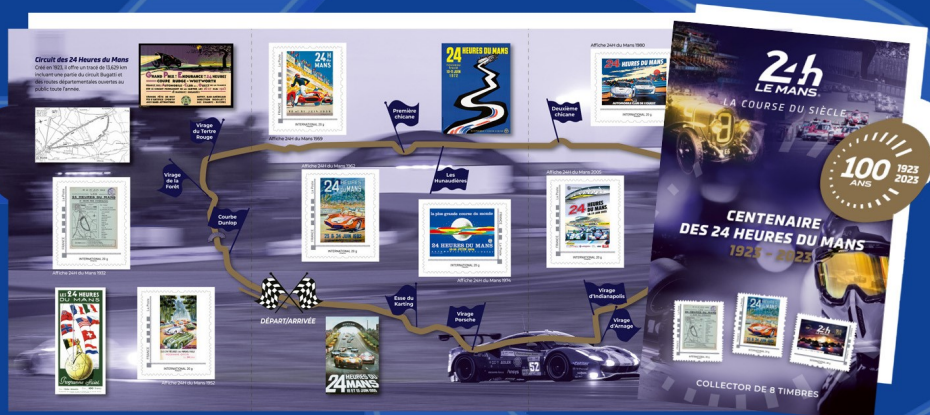
Toute la passion de la collection !



Bloc de 4 timbres



Collector de 4 timbres



Collector de 8 timbres

... et autres produits en exclusivité !



**En vente auprès du
Service Clients Commercial Philaposte-La Poste**

Tel : +33 (0)5 53 03 19 26

sav-phila.philaposte@laposte.fr

« Code promo le Mans » à mentionner pour bénéficier
des frais de traitement et de port offerts !